Examen à Pont-en-Ogoz

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **32 (1903)**

Heft 8

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1039763

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

EXAMEN A PONT-EN-OGOZ

Chaque année, les inspecteurs scolaires du canton de Fribourg se réunissent pour assister à un examen que fait l'un d'eux à tour de rôle. Cette coutume a pour but d'apporter toujours plus d'uniformité dans l'appréciation des écoles, dont la note moyenne figure au tableau général public dans le rapport de l'Instruction publique. Elle a encore pour avantage un utile échange d'idées sur la manière de procéder à l'examen, car, l'examen terminé, les inspecteurs tiennent une séance où chacun est appelé à faire ses remarques selon des rubriques rigoureusement fixées.

Le 26 mars dernier, le corps inspectoral se transportait à Pont-en-Ogoz, où les avait conviés M. Oberson. A 8 ½ heures, l'examen commençait, suivant un ordre du jour parfaitement établi par M. l'Inspecteur de la Gruyère. La Commission scolaire de Pont assistait à cette séance.

A 1 heure, un banquet, gracieusement offert par l'autorité communale de Pont, réunissait à l'auberge du Bry tous ceux qui avaient assisté à l'examen de la matinée.

Au dessert, M. le chanoine Quartenoud, président des conférences inspectorales, a rendu hommage à l'activité et au talent de son collègue M. Oberson, qui a fait grandement progresser l'instruction dans le district de la Gruyère. Il a surtout félicité les autorités de Pont d'avoir accompli un sacrifice généreux et éclairé en construisant un bâtiment scolaire, qui est un modèle de ce qui peut se faire à la campagne. C'est, en effet, principalement pour avoir l'occasion de visiter ce bâtiment que les inspecteurs, entre toutes les communes de la Gruyère, avaient choisi le village de Pont.

La nouvelle maison d'école s'élève à quelques pas plus haut que la route cantonale, à un point de vue ravissant quand la journée est belle. Elle frappe par ses proportions harmonieuses. L'intérieur en est excellemment distribué. La lumière entre à flots dans une salle spacieuse, où les enfants, à la fin de trois heures de classe, respirent encore un bon air. Le rez-de-chaussée offre une place suffisante pour une seconde classe, quand l'école mixte de Pont se dédoublera par un accroissement de population.

Le 1er étage est réservé au logement du corps enseignant, présent et futur, et aux archives communales. Toutes les pièces en sont fort claires et bien aménagées.

Comme le faisait remarquer M. l'inspecteur Quartenoud, la commune de Pont-en-Ogoz ne tardera pas à recueillir les heureux fruits de son sacrifice, car la population scolaire, placée dans de meilleures conditions hygiéniques, profitera davantage de l'instruction qui lui est donnée.

Il faut espérer que l'initiative prise par cette petite localité de 250 âmes entraînera de nombreuses communes à songer à construire de nouvelles maisons d'école. Elles pourront s'inspirer heureusement du plan qui a été exécuté à Pont-en-Ogoz.

Un inspecteur.

Comment on doit traiter les enfants

Un excellent moyen de rendre les enfants mauvais, dit M. Dessains, inspecteur primaire, c'est de les traiter comme s'ils étaient mauvais Un excellent moyen de les rendre bons, c'est de les traiter comme s'ils étaient bons.

Considérez un bambin qui, jusqu'à un moment donné a toujours pratiqué la sincérité grâce à la vigilance de sa famille. On le confie à un maître maladroit. Celui-ci suspecte tous les actes de l'enfant, n'accorde aucune confiance à ses paroles.

As-tu appris tes leçons, ce matin ? — Oui, Monsieur. — J'en doute. » « Est-ce toi qui as renversé cet encrier ? — Non, Monsieur. — Je ne te crois pas » « Monsieur, j'ai lu pendant toute la soirée d'hier. — J'ai peine à le croire. » « N'est ce pas toi qui as fait ce bruit ? — Non, Monsieur. — Tu mens ! » Et ainsi de suite.

Je serais bien surpris si au bout de quelques semaines de ce régime le caractère du bambin ne tournait pas à la dissimulation.

Les enfants, les hommes eux-mêmes ont une tendance à mettre leurs sentiments et leurs actes en harmonie avec les sentiments et les actes des personnes avec qui ils vivent.

Voulez-vous les rendre probes, désintéressés, généreux, affables, complaisants ? Traitez-les *dans la plus large mesure* comme s'ils étaient déjà ce que vous voudriez qu'ils fussent.

En éducation, c'est un grand point quand l'élève a foi en lui-même. Se croit-il en possession d'une qualité : je doute fort qu'il ne s'efforce pas de la mettre en pratique.

Surtout n'accablons jamais un enfant, quel qu'il soit, d'épithètes grossières ou de propos déplacés. Non seulement nous y perdrons notre autorité, mais à force de répéter à un enfant qu'il est malpropre, qu'il est menteur, qu'il est ceci ou cela ; à force de lui faire entendre des paroles malsonnantes, des expressions inconvenantes ou triviales, nous arriverons à lui faire perdre toute délicatesse, à lui avilir l'esprit et le cœur ; peu à peu, il perdra toute pudeur, son caractère se pervertira et il deviendra presque sûrement un enfant mal élevé.

TENUE DES ÉLÈVES EN CLASSE

Afin de prévenir la myopie et la déviation de la colonne vertébrale, la tenue des élèves doit être l'objet d'une surveillance particulière.